



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CRDS

Question écrite n° 81324

Texte de la question

M. Patrice Verchère interroge M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur les annonces produites par plusieurs quotidiens, parmi eux "Le Monde" et "Les Échos" du 18 mai 2010, qui établissent la probable volonté du Gouvernement d'augmenter l'impôt de "contribution pour le remboursement de la dette sociale" (CRDS) dans le but de renflouer la caisse d'amortissement de la dette sociale. À ce jour, la CRDS constitue un prélèvement de 0,5 % sur le salaire ce qui présente un effort certain pour la contribuable. Il aimerait connaître le bien-fondé de ces annonces et, le cas échéant, le montant d'une telle hausse, ses conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages ainsi que ses effets dans le recouvrement de la dette sociale.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81324

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6477

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)